

Extrait du Registre des Délibérations Séance du 24 FEVRIER 2022 Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET: 2022-01-12- DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION: 17 FEVRIER 2022

DATE DE PUBLICATION: 28 FEVRIER 2022

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle des fêtes de BOIS DE HAYE (54840), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Etaient	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis (ayant la procuration de
<u>présents</u> :	AMMARI Ch.), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc,
	PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT J-F), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration
	de ROSSO M.), GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS V.), SILLAIRE Roger (ayant la procuration de
	GUILLAUME I.), RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia,
	MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPAR I.), TOUSSAINT André, SITTLER David, ARNOULD Raphaël,
	LALANCE Corinne, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN
	Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François (départ
	après DOB 2022-01-01), COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT T.), HARMAND Alde, DICANDIA
	Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS F.), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, LE PIOUFF Lydie,
	HEYOB Olivier (ayant la procuration de RIVET L.), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de
	EZAROIL F.), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (ayant la procuration de ERDEM O.), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-
	Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, GUEGUEN Marie, SIMONIN Hervé, FELTEN
	Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient</u>	AMMARI Christelle, VARIS Pierre, SEGAULT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, GUILLAUME Isabelle, GASPAR Isabel,
excusés :	ROSSO Michel, BELLINASO Alain, CHENOT Tony, RIVET Lionel, DE SANTIS Fabrice, EZAROIL Fatima, ERDEM Olivier,
	MANGEOT Etienne.
Avis de	9 avis de procuration.
procuration:	
Avis de	2 avis de suppléance.
suppléance :	
<u>Secrétaire</u>	Hervé DOHR
<u>de séance :</u>	
Nombre de	Au début : 57 Présents. A partir de la 2022-01-02 jusqu'à la fin : 56 Présents.
<u>présents</u> :	
Nombre de	Au début : 66 Votants. De la 2022-01-02 à la fin : 65 Votants.
<u>votants</u> :	

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-04-23 du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 accordant des délégations au Bureau,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Touloises,

Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,

Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2020-04-23 susvisée.

Ces décisions sont énumérées ci-après :

Objet	Résumé
EAU	Actualisation des conventions de mutualisation avec les communes
Avenants aux conventions de	pour tenir compte notamment de la validation du rapport de la CLECT
mutualisation de service	et des évolutions souhaitées du partenariat Communes/Communauté,
commune/communauté	dans le cadre l'exercice de la compétence « Eau Potable » par la CC2T
	depuis le 1 ^{er} janvier 2020.
EAU	Dans le cadre des travaux engagés par le Département pour la
Convention avec le CD54 pour	réhabilitation de l'ouvrage d'art de la RD 77 enjambant la Moselle
le renouvellement d'une	entre TOUL et CHAUDENEY-SUR-MOSELLE, une convention avec le
conduite d'eau potable en	Département, autorisant à titre dérogatoire la communauté de
encorbellement sur l'ouvrage	communes Terres Touloises à exécuter les travaux de remplacement
d'art de la RD 77	de la conduite d'eau en encorbellement a dû être régularisée.
EAU/ ASSAINISSEMENT	La délibération porte sur la validation de demandes de dégrèvement
Dégrèvements factures d'eau	ne rentrant pas dans les conditions d'application de la loi Warsmann.
et d'assainissement	Elle est adoptée après avis favorable du Conseil d'exploitation.
EAU/ ASSAINISSEMENT	Rétrocession des réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et d'eau
Rétrocession des réseaux et	potable du lotissement « Domaine des Hautes Terres IV » situé dans
ouvrages d'eau potable,	la commune d'ECROUVES au 1er janvier 2022, après fourniture de
d'assainissement et d'eaux	documents et épreuves conformes et avis favorable du conseil
pluviales du lotissement des	d'exploitation.
Hautes-Terres IV sur la	
commune d'Ecrouves	
ASSAINISSEMENT	Dans le cadre du plan de relance mis en œuvre par l'Agence de l'Eau
Demandes d'aides à l'Agence de	Rhin Meuse (AERM), les habitants des communes visées par la
l'eau Rhin Meuse	création d'un premier système d'assainissement peuvent prétendre à
	des aides pour :
	- La mise en conformité des branchements privatifs (partie située en
	domaine privé) jusqu'à 2000 € HT d'aides
	- Le déraccordement des eaux pluviales jusqu'à 1 000 € HT d'aides,
	L'AERM propose également des aides en matière d'économie d'eau
	via la mise en place d'installation de récupération et de réutilisation
	d'eau pluviale avec des aides pour financer les équipements pouvant
	aller jusqu'à 60 %.
	Afin de pouvoir s'assurer d'un soutien financier global de la part de
	l'Agence de l'Eau Rhin Meuse sur toute la durée du programme, le
	Bureau a validé l'inscription de l'ensemble de la démarche à
	destination des habitants des communes visées par ces opérations
	collectives dans un contrat global avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.
	EAU Avenants aux conventions de mutualisation de service commune/communauté EAU Convention avec le CD54 pour le renouvellement d'une conduite d'eau potable en encorbellement sur l'ouvrage d'art de la RD 77 EAU/ ASSAINISSEMENT Dégrèvements factures d'eau et d'assainissement EAU/ ASSAINISSEMENT Rétrocession des réseaux et ouvrages d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales du lotissement des Hautes-Terres IV sur la commune d'Ecrouves ASSAINISSEMENT Demandes d'aides à l'Agence de

N°2022-06 06/01/2022 BIODIVERSITÉ Demandes de subventions pour les animations, les actions en régie et les études, travaux et aménagements des ENS 54 N°2022-07 ESPACES NATURELS ET Dour le programme de sensibilisation aux ENS (enviro animations sur l'année), les actions en régie envisagées en 2 l'accompagnement financier du Conseil Départemental de M et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention CC2T est sollicité. La délibération porte sur la validation de demandes de financier du Conseil Départemental de Subvention CC2T est sollicité.	o22, eurthe- nner la cement
Demandes de subventions pour les animations, les actions en régie et les études, travaux et aménagements envisagés en 2 l'accompagnement financier du Conseil Départemental de M et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention conseil de subvention des ENS 54 cc2T est sollicité.	o22, eurthe- nner la cement
les animations, les actions en régie et les études, travaux et aménagements des ENS 54 l'accompagnement financier du Conseil Départemental de Metalle et de tout autre organisme susceptible de subvention CC2T est sollicité.	eurthe- nner la cement
régie et les études, travaux et et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention des ENS 54 et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention des ENS 54 et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention des ENS 54 et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention des ENS 54 et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention des ENS 54 et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention des ENS 54 et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention des ENS 54 et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention des ENS 54 et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention des ENS 54 et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention des ENS 54 et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subvention des ENS 54 et-Moselle e	ement
aménagements des ENS 54 CC2T est sollicité.	ement
I la deliberation perte cur la validation de demandec de tinan	
	mental
06/01/2022 Demandes de subventions pour auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, du Conseil Départe	
le financement des missions du de Meurthe-et-Moselle ou tout autre financeur potentiel	
technicien « rivières » ainsi que poste de technicien rivière en 2022 ainsi que sur les étu	des et
pour les études et travaux travaux liés aux programmes qui seront conduits par le tec	nnicien
correspondants rivière en 2022.	
N°2022-08 EAU En 2017, dans le cadre de l'élaboration du SAGE Rupt-de Mad	Ech et
06/01/2022 Elaboration du Schéma Trey, les cinq parties prenantes à savoir le Parc Naturel Régi	onal de
d'aménagement et de gestion Lorraine et les 4 Communautés de Communes concernées	
des eaux (SAGE) Rupt-de-Mad, périmètre (Bassin de Pont-à-Mousson, Côtes de Meuse Woëvr	e, Mad-
Esch et Trey – poursuite du et-Moselle et Terres Touloises) ont convenu de travailler ense	
conventionnement sur la notamment de recruter une personne chargée de l'anima	
période 2021 - 2024 SAGE, poste financé à 80% par l'AERM et la Région, sous le j	
de la Commission Locale de l'Eau .	Ü
La convention initiale étant arrivée à son terme, la reconduc	tion du
conventionnement jusque 2024 a été validée par le Bureau.	
N°2022-09 MOBILITÉ Pour inciter les habitants à tester et à privilégier les mo	des de
14/01/2022 Participation au défi « J'y vais déplacements plus durables, l'association Vélo et Mobilités	
autrement! » Grand Est et l'ADEME Grand Est s proposent de participer à l	
2022 du défi « J'y vais autrement! ».	cartion
Du 2 au 22 mai 2022, les structures participantes (entr	nrises
collectivités, administrations, établissements de santé, com	-
établissements scolaires,) inciteront leurs salariés ou leurs e	
utiliser ou tester les mobilités durables sur leur trajet quotid	
classement sera établi au niveau régional et pourra être ét	
niveau local.	abii au
Les collectivités et territoires participants contribuent financiè	romont
(1000 € pour les EPCI) à l'organisation du défi et à la mutualisat	
	ion des
moyens. Ils bénéficient ainsi d'un événement « clé en main ».	TE ^+
Sur TERRES TOULOISES, en lien avec TERRES TOULOISES MOB le réseau COLIBRI, la collectivité fera la promotion de ce défi	
·	•
des agents de l'EPCI, des 41 communes à travers les	
élémentaires ainsi qu'auprès de l'association de chefs d'ent	eprises
PAROLE D'ENTREPRISES. Nº2022 10 HARITAT	50 de
N°2022-10 HABITAT Modification du montant d'une subvention individuelle accord	
03/02/2022 Modification d'une attribution le cadre de l'OPAH, suite à la modification des travaux à réalise	•
de subvention individuelle	
dans le cadre de l'opération	
programmée d'amélioration de	
l'habitat (OPAH)	

Le conseil communautaire prend acte de la présentation ci-dessus et déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président, Fabrice CHARTREUX